

La Région résiste à la crise

FINANCES Alain Rousset et Sandrine Derville ont présenté le compte administratif du Conseil régional et se sont félicités de la résilience du territoire face à la crise.

Le 15 juillet, Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, présentait à la presse le compte administratif de sa nouvelle mandature. Un budget forcément marqué par la crise engendrée par la Covid-19. « On est au travail dans la continuité. » En préambule, le président régional, qui rencontrait le Premier ministre, Jean Castex le lendemain, évoquait l'actualité nationale. « On attend l'application des décisions annoncées par le président de la République. Je reste attentif au sujet de la vaccination dans les lycées et je n'ai pas d'opposition à la vaccination obligatoire face à une crise dont on mesure les dégâts. Il y a là un défi à relever. Nous nous mettons en ordre de marche pour voir comment assurer cette vaccination. » Il évoquait ensuite un deuxième point d'intérêt, l'annonce du plan carbone de l'Union Européenne. « Un plan audacieux même si la date butoir de 2050 nous semble très loin. » Et de rappeler que Néo Terra a pour objectif 2030. « Guillaume Rioux travaille sur tous ces sujets. »

Bon élève

Alain Rousset citait alors les analyses de la situation économique et sociale



Alain Rousset et Sandrine Derville ont présenté les comptes de la Région, eux aussi impactés par la crise.

française de la Banque de France et de l'INSEE. « Les chiffres de Nouvelle-Aquitaine sont meilleurs qu'ailleurs en France. Les offres d'emploi ont augmenté de 10 % cette année. Fin 2021, 100 % des projets de formation de la Région pour les jeunes et les demandeurs d'emploi seront réalisés. » Il mettait en exergue son équipe « profondément renouvelée. 50 % des vice-présidents sont issus de la société civile. Guillaume Rioux, ancien président de la fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB) a un gros travail à réaliser sur l'eau comme

élément de la transition agro-écologique. Elle est essentielle à la vie, doit être utilisée le mieux possible et de qualité. » Et annonçait des délégués porteurs de projets plus spécifiques « comme l'installation de jeunes agriculteurs. Un des défis à relever en Nouvelle-Aquitaine est le maintien du nombre d'agriculteurs sur le territoire. »

Les recettes vont repartir à la hausse

Les élus présentaient ensuite un compte administratif marqué par la crise avec une baisse des recettes et une augmentation des dépenses

(+ 2,2 %). « Ceci existe partout. Nous avons emprunté pour tenir le budget investissement qui considérablement augmenté – 150 millions d'euros de plus qu'en 2020 – » Des dépenses liées essentiellement à l'impact des mesures d'urgence. Une conjoncture qui a fait bondir le taux d'endettement du Conseil régional de 4,5 % à 7,3 %. « Bien en deçà des 9 %

contractualisés avec l'État. Ce n'est pas alarmant », modérait le président. « Nous avons des fondamentaux solides et de la résilience. Nous devrions revenir à 4,5 % d'ici trois à quatre ans. » Il abondait : « Au global, ces actions d'urgence ne se sont pas faites au détriment du droit commun » (soutien aux entreprises, recherche, transport, aménagement...). La crise a également raboté le taux d'épargne brute qui est passée de 20 % à 14,3 %. Là encore les élus tablent sur un retour à la normale dans trois exercices. Et de conclure que cet endettement a permis de soutenir l'économie régionale. « Aujourd'hui, les résultats ne sont pas satisfaisants – le taux de chômage est trop élevé – mais sont plutôt rassurants. Ce qui est important, c'est le soutien de l'économie », concluait le président avec pour objectif de garder et de multiplier les « pépites » déjà présentes sur le territoire néo-aquitain.

Myriam Robert

Le temps d'une image



Mickaël Alborghetti, fondateur d'EthicDrinks, a reçu, fin juin, le premier prix de l'éco-conception de l'Adelpha. Ce prix récompense les entreprises de la filière vin, champagne, spiritueux, bière et cidre qui s'engagent dans une démarche d'amélioration de l'impact environnemental de leurs emballages. La start-up bordelaise spécialiste des vins bio et éthique (voir l'Avenir Agricole et Viticole Aquitain du 18 mars 2021) a, dès l'origine, apporté un soin tout particulier à diminuer son impact environnemental. De la bouteille à la colle des étiquettes en passant par le bouchon, tout est étudié et pesé pour, justement, être léger pour l'environnement.

Et aussi

Coûts de production : au Québec, un organisme unique de référence

Le Québec s'est doté depuis 2002 d'un Centre d'études sur les coûts de production en agriculture, fait savoir Bertrand Oudin, p.-d.g du cabinet Ceresco lors d'une conférence en ligne dédiée aux coûts de production organisée par FranceAgriMer le 8 juillet. Cet institut à but non lucratif est piloté par le ministère de l'agriculture du Québec, l'Union des producteurs agricoles et la Financière agricole du Québec. « Il a été créé suite à d'importants mouvements de revendications sur le niveau des prix alimentaires », retrace Cécile Riffard, consultant senior chez Ceresco. « Le fait d'avoir une instance neutre a permis de redonner de la confiance. Tout le monde dispose de la même base d'information que ce soit le gouvernement ou les syndicats », assure-t-elle. Ces indicateurs de coûts de production ont deux rôles particuliers : ils servent à calculer subventions et compensations destinées aux producteurs et aux négociations commerciales.

Biogaz : les certificats verts sur de bons rails

La commission mixte paritaire du 12 juillet, réunie pour faire converger le Sénat et l'Assemblée nationale sur le contenu du projet de loi Climat, a confirmé l'instauration du mécanisme de certificats de production de biométhane. Ce mécanisme, proposé par un amendement du gouvernement, sera complémentaire au dispositif de subvention à la production de biométhane qui existe actuellement. Il consistera en une obligation de restitution à l'État de certificats verts achetés aux producteurs par les fournisseurs de gaz naturel. Il « permettra d'envisager la poursuite du financement et du développement de la filière biométhane dans nos territoires », s'est félicitée, le 15 juillet, l'Association française du gaz (AFG). « La finalité première est la production de 100 % de gaz décarboné en 2050 », rappelle Thierry Chapuis, son délégué général. La filière prévoit que le prix au producteur n'augmentera pas. Elle mise sur une baisse des coûts de production par une standardisation industrielle.